

Rapport du Groupe de consultation sur la formation et l'agrément en génie

Soumis au conseil d'Ingénieurs Canada

Date : 24 février 2016

Vue d'ensemble

Le Groupe de consultation a été créé lors de la réunion du conseil de septembre 2015 afin de finaliser le document de consultation, de recevoir les commentaires des parties prenantes, d'examiner les recommandations préliminaires avec les parties prenantes, et de faire des recommandations au conseil d'Ingénieurs Canada en février 2016.

Les discussions des dernières semaines ont renforcé l'avis du Groupe de consultation que le système d'agrément a très bien servi la profession et qu'il continue d'être une activité commune rigoureuse effectuée au nom des organismes de réglementation. Le fonctionnement et l'amélioration du système d'agrément suscitent énormément d'intérêt, d'engagement et d'investissement d'heures de travail bénévole. Par ailleurs, il est nécessaire d'opérer un changement pour des raisons externes (afin d'être au diapason des pratiques optimales de nos collègues de l'Accord de Washington) et des raisons internes (afin d'améliorer l'efficacité et la souplesse des processus).

Le dialogue au sujet du changement a bien progressé depuis septembre. Le document de consultation est plus clair et témoigne d'une meilleure compréhension entre le Bureau d'agrément et le Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées (CCDISA). Les « clients » du système d'agrément – les organismes de réglementation – ont déclaré sans équivoque que les changements ne doivent en aucun cas abaisser la qualité des diplômés en génie qui font une demande de permis – et le Bureau d'agrément et le CCDISA ont déclaré également sans équivoque qu'ils s'engagent en ce sens. Des préoccupations particulières ont été cernées et elles seront prises en compte; des suggestions ont été faites, et elles seront évaluées.

Alors que le Groupe de consultation en est lui-même arrivé au consensus que les changements proposés sont réalisables et qu'ils peuvent être mis en œuvre sans perte de qualité, les commentaires formulés par les parties prenantes lors des webinaires continuent de soulever des questions et des préoccupations. Il serait donc prématuré de recommander l'acceptation des changements en février. En nous accordant plus de temps pour répondre aux questions et aux préoccupations, tout en demeurant ouverts à la modification des recommandations pour tenir compte des bonnes idées, nous en arriverons à terme à une décision plus avisée. C'est ce qui constitue le fondement des recommandations présentées ci-dessous. Il est aussi recommandé que le dialogue en cours au sujet des changements se fasse de nouveau dans le cadre des processus de gouvernance normaux d'Ingénieurs Canada. Le Groupe de consultation est convaincu que le Bureau d'agrément et le CCDISA sauront guider Ingénieurs Canada et les organismes de réglementation sur la voie de l'avenir.

Le Groupe de consultation estime également que les questions et les préoccupations « globales » refoulées au sujet de l'avenir de l'agrément ont ajouté une couche de complexité aux discussions sur les changements relativement mineurs proposés dans le document de consultation. Le Groupe de consultation a débordé de son mandat pour présenter ci-dessous quelques suggestions « globales ». Il importe de régler rapidement les problèmes de charge de travail et d'établir une vision de l'avenir de

l'agrément, qui servira de contexte pour les changements qui seront proposés ultérieurement. Il faut consacrer plus d'efforts à la gestion du changement, et un soutien accru en personnel pourrait être nécessaire pour appuyer les éléments opérationnels des activités du Bureau d'agrément, ainsi que le dialogue continu avec les parties prenantes.

Document de consultation

Le Groupe de consultation a reçu et diffusé un document de consultation qui présente la perspective conjointe du Bureau d'agrément et du CCDISA (le document intégral en anglais est accessible dans la [page Consultation](#) du site Web d'Ingénieurs Canada).

- Problèmes à court terme présentés : manque de souplesse pour intégrer l'innovation en éducation, et charge de travail excessive en raison de l'évaluation en double des intrants et des résultats.
- Enjeux à long terme : méthodologie de rechange pour comptabiliser le contenu des programmes d'études (en combinaison avec les mesures des résultats), et rationalisation de la charge de travail liée à l'agrément.
- Principes pour résoudre les problèmes à court terme.
- Modifications proposées de la section 3.4.6 du Manuel des procédures d'agrément et plan de mise en œuvre pour résoudre les problèmes à court terme.
- Principes pour résoudre les enjeux à long terme.

Webinaires

- Le Groupe de consultation a tenu, début décembre et début janvier, deux webinaires pancanadiens, comptant chacun environ 70 participants (les documents de référence en anglais sont disponibles dans la [page Consultation](#)).
- Ce sujet suscite énormément d'intérêt; ces webinaires ont été les plus suivis de tous les webinaires organisés par Ingénieurs Canada.
- Le principal message des participants au premier webinaire était la vive inquiétude que les changements proposés se traduisent par une « dilution » des programmes de génie et des diplômés de « qualité variable ».
- Avant le second webinaire, de l'information supplémentaire a été fournie, ainsi que des assurances explicites de la part du Bureau d'agrément et du CCDISA qu'il n'y aurait aucune dilution des programmes ni variabilité de la qualité des diplômés.
- Durant ce second webinaire, il a été confirmé que les changements proposés n'auraient aucune incidence sur le « cheminement minimum » des étudiants (c.-à-d. que les responsables de l'admission pourraient continuer à accepter en toute confiance les candidats ayant suivi des programmes agréés).
- Le principal message des participants au second webinaire était que, malgré les assurances et les renseignements supplémentaires, leurs préoccupations demeuraient inchangées.
- En plus des commentaires formulés durant les webinaires, plusieurs courriels et lettres ont été reçus – dont certains posaient des questions ou offraient des suggestions, alors que d'autres déclaraient officiellement que les responsables de l'admission n'étaient pas d'accord avec la proposition dans sa forme actuelle.

Observations du Groupe de consultation

- Le document de consultation est une importante avancée dans ce qui est devenu une discussion prolongée; il représente une alliance d'idées du Bureau d'agrément et du CCDISA.
- Le principal message des participants aux webinaires est leur ferme détermination à conserver des programmes de quatre ans au contenu rigoureux. Il s'agit là d'une affirmation sans équivoque du « résultat souhaité de l'agrément » par les utilisateurs des services d'agrément d'Ingénieurs Canada.
- Des concepts « globaux » sont intervenus à plusieurs points de la discussion (p. ex. : durée des programmes de cinq ans plutôt que de quatre ans; nécessité d'une plus grande profondeur technique par opposition à une formation personnelle plus complète des étudiants).
- Le processus de consultation a été moins que satisfaisant pour toutes les parties concernées.
 - En raison, en partie, de la brièveté du délai, de la formulation imprécise du problème et du manque de détails sur les changements proposés;
 - En raison, en partie, des préoccupations « globales » au sujet de la formation en génie et du fait que l'ensemble du processus d'agrément a rejailli lors de la discussion, venant ainsi amplifier les préoccupations visant un changement proposé relativement mineur.
 - L'auditoire actuel est trop vaste pour permettre un dialogue efficace.

Conclusions du Groupe de consultation

- Les changements proposés continuent de soulever des questions et de susciter des préoccupations.
- S'en tenir au statu quo n'est pas une bonne option. Les problèmes liés à la charge de travail doivent être réglés dès que possible et dans la mesure du possible, au moyen de changements aux procédures du Bureau d'agrément touchant la documentation et la logistique des visites, et au moyen du développement d'outils et d'un soutien en personnel assurés par Ingénieurs Canada (chef de la direction et équipe).
- Les autres points de friction cernés par le CCDISA, comme la souplesse permettant l'innovation dans la formation, sont valides et devraient être abordés rapidement.
- Les changements au processus d'agrément devraient suivre un protocole défini de consultation et de décision dirigé par le Bureau d'agrément en étroite collaboration avec le CCDISA – avec l'assurance explicite que le « résultat souhaité de l'agrément » qui a été si clairement exprimé sera respecté.
- Il faut une vision claire de l'avenir de l'agrément, afin que les « solutions à court terme » soient des étapes du parcours et soient perçues par toutes les parties prenantes comme des progrès accomplis vers l'objectif ultime.

Recommandations (conformément au mandat)

- R-1. Que le Bureau d'agrément soit chargé de poursuivre le développement du document de consultation, en étroite collaboration avec le CCDISA; le document révisé devrait être finalisé d'ici juillet 2016 pour ratification, ou décision si nécessaire, par le conseil d'Ingénieurs Canada à l'automne 2016. En particulier :
- a) Élaborer une version finale de l'Énoncé d'interprétation.
 - b) Incorporer les suggestions formulées dans la R-2 a) dans un document de consultation révisé et/ou dans l'Énoncé d'interprétation.

- c) Développer le document de consultation en ajoutant la description et l'analyse d'au plus deux solutions de rechange indiquées dans la R-2 b).
 - d) Pour chaque approche décrite dans le document de consultation révisé, inclure des commentaires concernant l'impact le plus probable sur la qualité des programmes et le « résultat souhaité de l'agrément », ainsi que des commentaires sur les freins et contrepois qui empêcheront les impacts négatifs incontrôlés.
 - e) Recommander l'approche privilégiée.
- R-2. Que le Bureau d'agrément soit chargé d'examiner toutes les suggestions faites durant la présente consultation. En particulier :
- a) Cerner les suggestions qui améliorent l'approche décrite dans le document de consultation.
 - b) Déterminer et explorer les suggestions qui offrent potentiellement de meilleures approches de rechange.
 - c) Présenter une brève justification pour les suggestions non retenues.
 - d) Communiquer ce qui précède aux participants à l'atelier et aux autres parties prenantes.
- R-3. Que la gestion des nouvelles améliorations apportées au document de consultation relève des processus de gouvernance normaux d'Ingénieurs Canada.
- a) Le Bureau d'agrément est responsable de l'élaboration de cette option de politique, en étroite collaboration avec le CCDISA.
 - b) Les organismes de réglementation et les autres parties prenantes devraient être consultés au sujet de l'impact sur le « résultat souhaité de l'agrément », mais les détails des procédures d'agrément devraient être laissés au Bureau d'agrément et au CCDISA.
 - c) Le conseil d'Ingénieurs Canada ratifiera, modifiera ou rejettera l'approche recommandée, au moyen de ses procédures de vote normales.
 - d) Le Groupe de consultation agira comme groupe de rétroaction, à la demande du Bureau d'agrément ou du CCDISA, jusqu'à ce que le document de consultation révisé soit finalisé en juillet, puis il sera démantelé.

Suggestions (au-delà du mandat)

Grâce au Bureau d'agrément et au CCDISA, la profession d'ingénieur du Canada a la chance de disposer d'une expertise extraordinaire en matière de formation et d'agrément en génie.

- S-1. Que le Bureau d'agrément, le CCDISA et les organismes de réglementation envisagent de travailler ensemble pour développer et préciser le « résultat souhaité de l'agrément » (c.-à-d. des diplômés qui satisfont aux normes d'admission avec fiabilité). Des discussions mixtes régulières pourraient devenir un forum où les enjeux « globaux » sont débattus et où les ramifications concernant l'agrément, la formation et l'inscription sont explorées.
- S-2. Que le Bureau d'agrément envisage d'accorder davantage d'attention à la transparence, à une communication efficace avec les parties prenantes, et à l'examen périodique des préoccupations et des suggestions formulées afin de gérer de façon proactive les changements importants qui toucheront le système d'agrément (voir aussi la S-6)

Il faudrait reconnaître comme un important défi de gestion du changement le fait d'être passé des intrants aux résultats dans l'évaluation des programmes de génie.

- S-3. Que le conseil d'Ingénieurs Canada encourage une plus grande sensibilisation à ce défi, en particulier le rythme des progrès et le « coût du système » global (coûts pour les

établissements d'enseignement supérieur, coûts pour Ingénieurs Canada, temps du personnel des EES, temps des bénévoles du Bureau d'agrément, temps du personnel d'Ingénieurs Canada).

- S-4. Que le conseil d'Ingénieurs Canada envisage d'encourager le Bureau d'agrément à élaborer rapidement des politiques et des procédures afin de réduire, à court terme, la charge de travail actuelle à des niveaux gérables, déterminés conjointement par le Bureau d'agrément et le CCDISA, et qu'il envisage en outre de demander au chef de la direction d'aider le Bureau d'agrément en lui fournissant des ressources en personnel.
- S-5. Que le conseil d'Ingénieurs Canada envisage de demander au chef de la direction d'accélérer le développement de soutiens organisationnels pour les processus d'agrément (p. ex. : formation des visiteurs, traitement électronique des documents, espaces de travail Web, logistique et coordination des visites).
- S-6. Que le conseil d'Ingénieurs Canada envisage de demander au chef de la direction de fournir au Bureau d'agrément une assistance en matière de gestion du changement, en faisant appel à l'expertise d'employés (s'ils sont disponibles) ou de consultants.

Une vision plus claire de l'avenir à long terme de l'agrément facilitera les communications et la prise de décision à court terme en établissant un contexte.

- S-7. Le conseil d'Ingénieurs Canada devrait envisager de demander au Bureau d'agrément d'élaborer rapidement un « livre blanc » décrivant les options de solutions à long terme, les avantages et les inconvénients de chacune, et les principes recommandés pour l'évaluation des options, et qu'il envisage par ailleurs de demander au chef de la direction d'aider le Bureau d'agrément en lui fournissant des ressources en personnel.

Respectueusement présenté par :

Larry Staples (président)	Greg Naterer
Gérard Lachiver	Ishwar Puri
Gerard McDonald	Wayne McQuarrie
Grant Koropatnick	Zaki Ghavitian